



ASSEMBLEE GENERALE 2021



Le samedi 19 mars 2021

Association de Secours et de Placement des Animaux VOSGES

(suivant la loi de 1901) Déclarée au journal officiel le 06 juillet 1988 N° 27

Association reconnue d'intérêt général et agréée protection de l'environnement

131, rue du Château. 88800 BELMONT SUR VAIR

☎ : 03.29.08.90.63 E-Mail : courrier@aspa-vosges.com Site : <https://www.aspa-vosges.com>

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021	4
BROCANTE - VIDE-GRENIERS	4
PUBLICITE	4
DONS.....	5
LES OPERATIONS CADDIES	5
SALARIE	5
TIG/SERVICE CIVIQUE	6
FORMATIONS – AGREMENTS - SUBVENTIONS	7
REUNIONS DIVERSES	7
NOUVEAUTE.....	7
CAMPAGNE DE STERILISATION.....	8
CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS DE PERSONNES DEFAVORISEES.....	9
TURBO FLADRY FRANÇAIS.....	9
BAMA	10
ENQUETES EFFECTUEES EN 2021	10
ADOPTION	13
ANIMAUX SAUVAGES.....	14
REFUGES.....	14
RAPPORT FINANCIER	14
PREVISIONS POUR 2022	155
ELECTIONS PARTIELLES DU BUREAU.....	166
DELIBERATION	166
QUESTIONS DIVERSES	167



Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,

Nous vous souhaitons la bienvenue à notre 33^{ème} Assemblée générale ordinaire.



Les barrières sanitaires étant levées récemment nous n'avons pas pu réserver la salle de Vittel pour cette Assemblée générale, de plus certains pays reconfinent les personnes par millions donc dans un souci de sécurité face à cette crise sanitaire nous préférons ne pas prendre de risques et avons décidé que l'Assemblée générale se réaliserait, comme il l'était prévu, en petit comité dans nos locaux en continuant de respecter les gestes barrières seulement avec les membres du conseil d'administration.

Suivant l'article 12 de nos statuts, le quorum est atteint et nous pouvons donc effectuer cette Assemblée générale.



Je déclare ouverte la 33^{ème} Assemblée générale ordinaire de l'A.S.P.A Vosges qui a été déclarée au Journal Officiel le 06 juillet 1988.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

En 2021, nous avons effectué 7189 kilomètres.

Brocante - Vide-greniers

Cette année encore le lancement de nos activités fut difficile et notre brocante n'a pas été épargnée.

Effectivement, nous avons dû annuler quatre de nos brocantes ; soit par manque d'autorisation municipale due à la crise sanitaire soit par manque de bénévoles.

Le 8 août 2021, nous avons enfin pu ouvrir les portes de l'ASPA Broc à un public enchanté qui est venu de tout le département des Vosges et de ses alentours (Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle). Ce jour-là et malgré le temps indécis notre brocante a bien fonctionné et nous avons fait un bénéfice de 394,00€.

Le 10 octobre 2021, nous avons renouvelé l'opération pour notre dernière brocante de l'année. Nous avons eu beaucoup de monde et nous avons vendu pour un montant de 468,00€.

Nous avons mis quelques lots sur la marketplace ainsi que sur notre page Facebook ASPABroc.

Nous remercions le journal Vosges Matin, le journal de la Haute-Marne et la radio France Bleu Lorraine qui nous apportent plus de visibilité.

Un grand merci également à tous les bénévoles qui font que ces brocantes rencontrent un tel succès. (Chantal, Clément, David (frère de Nathalie), Huguette, Jean-Claude, Margaux, Muriel, Nadège, Nathalie, Océane et Sylvie).

Publicité

Cette année nous avons commandé 250 calendriers à l'imprimerie Lesoeur à Vittel. Le calendrier 2022 a été entièrement réalisé par nos soins et plus particulièrement par notre service civique Océane qui s'est beaucoup investi dans ce projet.

Nous avons également commandé des carnets de cartes de membre ainsi que 5000 flyers de l'association.

De plus, 1000 flyers concernant le Turbo Fladry Français ont été réalisés par nos soins et imprimés par l'imprimerie Lesoeur de Vittel.

En effet, ces flyers faciliteront la vente et la mise en avant du TFF lors de nos stands, opération caddies, etc.

Nos objets publicitaires, vêtements, stylos et clés USB sont à votre disposition si vous en voulez. Porter et vendre nos habits nous fait de la publicité.

Dons

Le 8 janvier 2021, l'association Avenir Contrexéville qui est une association de commerçants et d'artisans a organisé une collecte publique de boîtes de Noël pour les enfants et pour les animaux.

Les membres du bureau de l'association sont venus nous déposer les paquets surprises dédiés aux animaux et préparés par les particuliers.

Grâce à cette belle action, nous avons reçu : un arbre à chat, des croquettes, des friandises, des jouets, des lisses et des colliers ainsi que des serviettes éponges.

Le 3 mai 2021, une société de transport routier de Chavelot nommée Eurotrans, nous a donné de nombreux jouets pour animaux.

Tout au long de l'année, plusieurs particuliers nous ont apporté des croquettes et de la litière.

Nous les remercions sincèrement pour leur dévouement pour la cause animale ainsi que pour leur générosité.

Les opérations caddies

Malgré quelques difficultés sanitaires, nous avons effectué deux opérations caddies cette année soit 22 caddies récoltés dont :

- ✓ 10 caddies au Leclerc de Contrexéville en août.
- ✓ 12 caddies au Leclerc de Golbey en octobre.

Merci aux 6 personnes qui nous ont aidés ces journées-là : Huguette, Jean-Claude, Nadège, Nathalie, ainsi que Susana et José venus spécialement de la région du médoc près de Bordeaux pour nous aider à tenir le stand lors de cette action.

Merci à tous les dirigeants et salariés de ces magasins qui nous autorisent et nous aident à effectuer ces collectes. Merci à toutes les personnes qui nous font ces dons.

Salarié

Notre secrétaire Alexias a vu son CDD prolongé jusqu'au 21 mai 2022.

Nous avons eu une période de télétravail du 6 avril 2021 au 3 mai 2021.

Nous avons appris à travailler en respectant les gestes barrières et en mettant à disposition des masques et du gel hydroalcoolique pour tous les collaborateurs.

TIG/Service civique

Nous avons accueilli deux TIG (Travail d'Intérêt Général) lors de cette année 2021.

Une personne avait 210 heures à effectuer. Elle est venue au sein de l'association du 15 février 2020 jusqu'au 23 avril 2021. Elle effectuait principalement de la couture du tissu rouge du TFF au fil électrique. Elle a également participé à plusieurs brocantes. Sa mission a pris fin avant que ses heures ne soient terminées. En effet le temps qui lui était imparti pour effectuer ces dernières était écoulé.

Un homme avait 105 heures à effectuer. Il est venu pendant 2 mois du 1 mars 2021 au 17 mai 2021. Il a notamment décousu du TFF et a participé à diverses actions de manutention et de nettoyage complet de l'intérieur de notre véhicule.

Concernant les services civiques :

Le 4 janvier 2021, Laëtitia a commencé un service civique pour un contrat de 35h, pendant 8 mois. Elle passe des concours pour être professeur des écoles et à un mémoire de 60 pages à réaliser pour son master. N'ayant pas assez de temps pour préparer ces deux choses-là, elle décide de donner son préavis. De ce fait, son contrat s'est arrêté le 3 mai 2021.

Le 18 janvier, Céliane a commencé un service civique pour un contrat de 35h, pour une durée de 8 mois. Ayant des problèmes de santé, elle décide de donner son préavis. De ce fait, son contrat s'est arrêté le 21 mai 2021.

Elles ont toutes les deux participé à la formation civique et citoyenne dont le thème était : la discrimination, de quoi parle-t-on ? ; en visioconférence le jeudi 29 et vendredi 30 avril 2021. Elles n'ont pu, en revanche, participer à leur formation PSC1, qui correspond à une formation de prévention et de secours civique de niveau 1, car cette dernière a dû être annulée à cause du confinement.

Océane, qui a débuté son service civique le 5 octobre 2020 avait un contrat de 35h pendant 8 mois. Elle a appris à être autonome et s'est occupée principalement des dossiers d'enquêtes ainsi que des chats en convalescence pendant les campagnes de stérilisation. Elle termina son service civique le 4 juin 2021, mais continue de venir nous aider à ses heures perdues en tant que bénévole. Son service civique au sein de notre association l'a renforcé dans son projet d'avenir. Effectivement, elle souhaite être assistante-vétérinaire ou travailler dans un refuge. Nous la remercions et la félicitons pour son dévouement.

Les jeunes voulant effectuer un service civique en milieu rural se font très rares. Afin d'avoir un maximum de visibilité, nous avons contacté les écoles de commerces, de marketings, d'éthologie, etc. ainsi que des plateformes dédiées aux jeunes recherchant des stages ou du travail dans le secteur.

Formations – Agréments - Subventions

En janvier 2022, nous renouvelons notre agrément pour pouvoir accueillir des services civiques. Un agrément n'est valable que 3 ans.

En novembre 2020, nous avons proposé notre projet Refuge lors de l'appel à projets AVIVA. Nous avons porté notre proposition jusqu'en avril 2021 ou nous avons exposé nos idées, nos envies et nos besoins lors d'un court entretien devant un jury régional en visioconférence.

Notre projet n'a malheureusement pas été retenu lors de la sélection des 3 meilleurs projets régionaux. Ceci étant, nous ne nous décourageons pas et prenons cette défaite comme une motivation supplémentaire si une occasion similaire se renouvelait.

En début d'année 2021, nous avons déposé un projet auprès de la fondation Lemarchand afin d'obtenir une subvention qui nous aiderait à la fabrication de notre Turbo Fladry Français. Le but étant de pouvoir fabriquer une quantité importante de TFF et ainsi d'être capable de proposer ce mode de protection des troupeaux de moutons contre les attaques de loup au niveau national et international. À ce jour, nous n'avons pas de retour de cette fondation.

Réunions diverses

En juin 2021, nous avons eu notre dernière réunion DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) avec l'organisme AltherEthic. Cette action a pour but de nous aider à trouver des financements auprès de divers mécènes, pérenniser un emploi et gérer au mieux le budget de l'association.

Nouveauté

Mise en place à partir de mars, du nouveau site internet. En effet cela fut possible grâce à un travail d'équipe entre Alexias, Élisabeth (une personne en service civique en 2020) et la collaboration d'un web master bénévole. Ils ont réussi à créer un site internet plus jeune, plus dynamique et plus lisible que l'ancien que nous avions. Nous passons désormais par la plateforme AssoConnect qui est très complète et facile d'utilisation une fois que nous l'avons en main. Nous avons décidé d'utiliser HelloAsso pour mettre en place des campagnes d'adhésion et de dons. En effet, grâce à cette structure nous pouvons recevoir rapidement les dons et les cotisations de nos anciens et nouveaux donateurs.

Campagne de stérilisation

Cette année, nous sommes intervenus dans 7 communes, 96 chats errants ont pu être stérilisés et identifiés. Nous avons également sauvé 9 chatons d'une mort certaine.

Les campagnes effectuées :

✓ Gironcourt du 10 au 19 avril 2021, lors de cette campagne nous avons capturé 24 chats, dont 10 femelles et 14 mâles.

✓ Darney du 15 au 24 mai 2021, nous avons capturé 8 chats, dont 5 femelles et 3 mâles. C'est la troisième année consécutive que nous intervenons dans cette commune. Les précédentes étant en 2018 et 2019.

✓ Mirecourt du 2 au 16 août 2021, pour cette deuxième campagne, la première s'étant déroulée en 2020, nous avons capturé 15 chats dont 7 femelles et 8 mâles

✓ Belrupt du 23 au 29 août 2021, nous avons capturé 10 chats dont 7 femelles et 3 mâles.

Lors de cette intervention, nous avons également piégé 7 chatons de deux portées différentes ; 4 femelles nommées Sakura, Swane, Suzy et Saphir et 3 mâles nommés Sid, Stitch et Sky. Ces derniers étaient atteints d'un fort coryza, de ce fait, nous avons décidé de les soigner et de les mettre à l'adoption. Ils ont tous été adoptés courant septembre 2021.

✓ Tollaincourt du 30 août au 6 septembre 2021, nous avons capturé 12 chats, dont 5 femelles et 7 mâles.

✓ Mazeley du 25 octobre au 9 novembre 2021, nous avons capturé 15 chats, dont 9 femelles et 6 mâles.

Nous avons également saisi un chaton qui, mourant de faim, est venu directement manger dans notre cage trappe. Un habitant nous explique que deux de ses frères sont déjà mort écrasés. Nous décidons donc de prendre en charge cette femelle, nommé Scarlett et de la mettre à l'adoption. Elle fut adoptée le samedi 6 novembre 2021.

✓ Vaudoncourt du 15 au 22 novembre 2021, nous avons capturé 12 chats, dont 8 femelles et 4 mâles.

Lors de cette campagne, nous avons pris un chaton. Nous l'avons fait voir par un vétérinaire, cette petite chatte d'environ 1 mois et demi, nommé Céleste, avait un début de coryza et de la fièvre. Elle a eu des antibiotiques et des gouttes dans les yeux. Après son traitement, elle a pu être adoptée le 23 novembre 2021 par une dame médecin habitant Nancy. Nous avons des nouvelles régulièrement et cette petite chatte devenue grande se porte à merveille.

Afin d'effectuer encore plus de stérilisation, nous avons fait une demande d'aide auprès des services de l'état. Ce dernier devait prendre en charge la moitié des frais de stérilisation et ainsi soulager les mairies et les fondations telles que la Fondation Brigitte Bardot et 30 Millions d'Amis. Nous avons obtenu une subvention de 750,00 €. Cette somme correspondait au départ à la moitié de la facture d'identification et de stérilisation d'une vingtaine de chats. L'autre moitié étant réglée par la commune. Après concertation avec le responsable en charge du dossier à la DDETSPP, (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) nous leur avons demandé que cette somme nous soit attribuée comme une subvention et ainsi que les mairies n'est pas de frais de stérilisation à leur charge. Cette demande nous a été accordée.

Cette subvention nous a permis de faire stériliser et identifier 3 chats errants sur la commune de Tollaincourt et 7 chats sur la commune de Mazeley en plus des bons octroyés par la Fondation Brigitte Bardot. Nous remercions la DDETSPP pour leur aide et la confiance à notre égard.

Nous remercions Huguette, Nathalie et Jean-Claude pour leur implication, ainsi que les vétérinaires de Bulgnéville pour leur professionnalisme.

Campagne de stérilisation des chats de personnes défavorisées

Grâce à la fondation BATT et ASSOCIE, qui a décidé de nous soutenir en nous octroyant un don de 4500,00 euros en 2018, et en accord avec certains vétérinaires nous accordons des bons de stérilisation aux personnes ayant de faibles ressources (ex : RSA).

Nous avons financé, en 2021, 10 stérilisations, dont 4 mâles et 6 femelles.

À ce jour, il nous reste un budget de 1396,00 euros.

Nous allons refaire de la publicité sur les réseaux sociaux pour écouler ce budget.

Turbo Fladry Français

Le lundi 11 janvier 2021, Alexias, Élisabeth, Laetitia, Océane et moi avons retiré le Turbo Fladry Français ainsi que les pièges photo dans le parc à Mont l'Étroit.

À ce jour, il reste encore un parc à Balléville équipé de notre TFF, nous aimerions le démonter dans l'année 2022.

Cette année, nous avons vendu 800 m de Turbo Fladry Français à la DDT (Direction Départementale des Territoires) de Hautes-Alpes pour un montant de 838,00 euros.

BAMA

En début d'année 2021, trois candidates ont passé des entretiens de présélection. Une personne dans le secteur de Neufchâteau, une personne dans le secteur de Nancy et la dernière personne aux alentours de Saint-Dié-des-Vosges.

Au 2 avril, étant reconfiés pour 1 mois, nous sommes dans l'attente pour convenir d'une date de commencement pour la formation.

Nous avons fait énormément de publicité autour de cette brigade et nous avons eu une augmentation des demandes d'enquêtes, mais aussi beaucoup de messages d'encouragement et de soutien. Nous avons également reçu quelques dons financiers pour soutenir celle-ci.

Notre première formation théorique pour devenir enquêteur, enquêtrice afin d'intégrer notre brigade BAMA s'est déroulée le samedi 29 mai 2021 de 8h00 à 17h30 au siège de l'association à BELMONT SUR VAIR (88).

Nous avons accueilli 3 futures enquêtrices qui se sont montrées très attentives et assidues pendant cette journée.

Elles ont poursuivi cette formation par une mise en pratique leur permettant de finaliser leur apprentissage. Nous sommes enthousiastes quant à l'évolution de notre brigade. En effet à partir de janvier 2022, ces trois enquêtrices ont rejoint notre brigade.

Ce qui va nous permettre d'être plus réactifs lorsque nous recevons une demande d'enquête

Enquêtes effectuées en 2021

113 enquêtes ont été effectuées en 2021, 95 en 2020, 95 en 2019, 84 en 2018.

- ✓ 59 concernant 142 chiens.
- ✓ 24 concernant 139 chats.
- ✓ 9 concernant 19 chevaux.
- ✓ 4 concernant 12 ânes.
- ✓ 10 concernant 62 bovins.
- ✓ 2 concernant 150 moutons.
- ✓ 2 concernant 8 chèvres.
- ✓ 1 concernant 66 lapins, hamsters, poules, canards et cochons.
- ✓ 1 concernant un lama.
- ✓ 1 concernant du dépôt de raticide.

Nous avons donc enquêté pour 599 animaux maltraités.

Nos constitutions de partie civile et dépôts de plainte :

✓ Le 08 février 2021, nous avons pris part d'un article dans le journal concernant un chat piégé dans un piège à loups à Dommartin-lès-Toul. Nous apprenons qu'il a été transporté chez un vétérinaire, qui après l'avoir examiné et suite à son état de santé, a pris la décision de l'euthanasier. En effet, il nous informe que ce chat était âgé, qu'il était mal en point et avait la patte cassée. De plus les refuges n'ayant pas beaucoup de moyen financier ils ont préféré l'endormir pour ne pas créer de surcharge de frais pour le refuge. Après avoir contacté la mairie qui a déposé plainte, ainsi que le refuge qui est intervenu pour secourir ce chat, nous avons décidé de nous constituer partie civile. L'enquête a été classée car l'auteur des faits n'a pas été retrouvé.

✓ Le 18 février 2021, nous avons pris connaissance d'un acte de cruauté ayant eu lieu à Portieux concernant une chienne handicapée qui a été jeté à l'eau. Elle souffrait d'une hernie discale, de problèmes de peau, ses griffes étaient longues et il lui manquait 10 kg. Elle a été prise en charge par un vétérinaire mais est décédée le lendemain. Nous avons donc décidé de nous constituer partie civile. L'audience aura lieu le 7 avril 2022.

✓ Le 22 février 2021, nous sommes informés suite à un post Facebook que 2 chiens ont été jetés à l'eau dans la commune de Ramecourt le dimanche 21 février 2021 à 17h50. Fin d'après-midi, monsieur SCHEIDER, sauveur des 2 chiens est venu nous apporter son témoignage. Nous avons déposé plainte pour acte de cruauté et demandé la saisie du chien et de la chatte dont il est propriétaire.

Le samedi 13 mars après-midi, nous avons effectué une cérémonie pour remettre à monsieur SCHEIDER, personne héroïque, un certificat d'honneur et de mérite ainsi qu'un blouson de l'ASPA Vosges.

Le mercredi 25 août, nous nous sommes rendus au tribunal judiciaire d'Épinal pour assister au jugement de l'auteur des faits qui comparaisait devant le procureur de la République.

Ce dernier a été condamné à :

- 6 mois d'emprisonnement délictuel assorti d'un sursis probatoire pendant 2 ans
- Saisie du chien et de la chatte.
- Interdiction de détenir un animal pendant 2 ans.
- Il doit verser à l'ASPA 119,80 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale et 100,00€ au titre de préjudice moral, soit le total de 219,80€, ce qu'il a fait le 3 décembre 2021.

Le jeudi 26 août à 14h00, il nous a apporté son chien et sa chatte. Ce même jour à 14h30, nous avons transporté les deux animaux dans un refuge partenaire, ils ont été placés dans de bonnes familles.

✓ Le 26 mars 2021, nous avons déposé plainte concernant un chat piégé le mercredi 3 mars 2021 à Chantraine. En effet, cela faisait une journée qu'une personne n'avait pas revu son chat. Un soir, il l'a appelé et entendu miaulé dans une propriété voisine. Après si être rendu, il aperçut son chat en sang dans une cage piège chez son voisin. Ce pauvre chat a également reçu une balle dans le crâne. Heureusement ce dernier va mieux. Le propriétaire a également déposé plainte contre son voisin. À ce jour, cette affaire est toujours entre les mains de la justice, il devrait comparaitre au tribunal prochainement.

En avril et juin 202, nous avons également déposé plainte pour deux affaires similaires. Effectivement ce sont deux chats, un a Pleuvezain et un a Bourmont entre Meuse et Mouzon qui ont été blessés par balles. Nos deux dépôts de plaintes ont été classés sans suite, car les gendarmes n'ont pas trouvé les auteurs des faits.

Tribunal :

✓ Concernant le dossier des 2 chiens enfermés dans des cages trop petites et 8 chats constamment enfermés dans la salle de bain à Rozière sur Mouzon en 2017. Les propriétaires ont été jugés le 20 janvier 2020 coupables des faits suivants : mauvais traitement, privation de soin et détention de chien non identifiés. Le 28 mai 2021, nous avons contacté un huissier afin de faire appliquer le jugement. Le jeudi 26 août 2021, nous apprenons qu'une procédure de remboursement a été lancée auprès du tribunal de Montbéliard (25200) dans le Doubs. Une audience de conciliation en saisie de rémunération (saisie sur salaire) a été programmée le 22 novembre 2021. Le 30 novembre, nous apprenons, par l'huissier, que le juge a rejeté notre requête de demande de paiement, car sur le jugement il n'est pas noté clairement que la personne était condamnée à nous verser cette somme.

Nous devons effectuer une requête en interprétation du jugement auprès du juge ayant rendu le verdict au tribunal d'Épinal, puis redemander à l'huissier de refaire une requête de paiement auprès de la juge à Montbéliard (lieu d'habitation de l'accusé).

✓ Concernant l'affaire des 3 Américains Staffordshire laissés à l'abandon en pleine canicule, sans eau ni nourriture à Soncourt en juillet 2018 ; le 24 mars 2021, nous recevons le jugement de la cour d'appel de Nancy confirmant la condamnation prononcée par le tribunal correctionnel d'Épinal et le condamne à verser à l'ASPA la somme de 23300,00 euros correspondant aux frais occasionnés par l'enlèvement des chiens et le gardiennage pour une durée de 900 jours ainsi que la somme de 750,55 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale. De plus la garde des chiens reste à l'ASPA Vosges. Le 24 juin 2021, nous recevons par lettre recommandée, une déclaration de pourvoi en cassation et une lettre écrite de la main de l'accusé. De ce fait, nous sommes toujours dans l'attente de la condamnation réelle de celui-ci. Ceci peut prendre entre 6 mois et 1 an.

✓ Le 28 avril 2020, un malinois avait été retrouvé attaché à un arbre dans la forêt de Contrexéville (88140). Ce malheureux avait été lâchement abandonné sans eau, ni nourriture, ni aucun moyen pour lui de s'échapper. De plus, il avait une plaie profonde sur le flanc gauche.

Nous avons déposé plainte pour 4 natures d'infractions : Abandon volontaire d'un animal domestique, apprivoisé ou captif - privation de nourriture ou d'abreuvement - privation de soin à un animal domestique - placement ou maintien d'animal domestique, dans un habitat, environnement ou installation pouvant être cause de souffrance.

Le lundi 13 décembre 2021, nous nous sommes rendus au tribunal judiciaire d'Épinal.

Concernant les infractions retenues par l'Officier du Ministère public, le juge a condamné l'auteur des faits à verser plusieurs amendes pour :

- privation de soin à un animal domestique : 150,00 euros,

- placement d'un animal domestique dans un environnement pouvant être cause de souffrance : 150,00 euros.

Et à verser à l'ASPA Vosges la somme de 750,00 euros

Le chien a été placé dans une bonne famille.

✓ Revenons sur une enquête de 2020 : Le dimanche 20 septembre 2020 à 19h38, une personne nous fait parvenir sur un de nos réseaux sociaux un lien du journal Vosges matin indiquant qu'une dizaine de sangliers sont écrasés volontairement par un véhicule à Dommartin les Vallois. Nous avons mené notre enquête et recueilli le témoignage d'une personne que nous avons reçu au sein de l'association. Nous avons déposé plainte contre X pour acte de cruauté et chasse à l'aide d'un engin, instrument ou moyen prohibé aggravant les circonstances. L'audience du 6 décembre 2021 a été reportée au lundi 4 avril 2022.

Adoption

Le 04 mars 2021, suite à une enquête à CHARMES, nous avons récupéré 2 chattes noires (Romy et Réglisse) que nous avons mises à l'adoption. En effet, leur propriétaire étant dans l'incapacité financière de les assumer. Ces deux chattes ont été adoptées courant mars.

Le 13 mai 2021, une personne nous a déposé deux chatons de 6 semaines, un roux nommé Scar et une tigrée nommée Saturne. Alexias les a adoptés le 16 mai. Ils se portent à merveille.

Le 26 mai 2021, un homme nous a apporté un petit chaton qu'il a trouvé au milieu de la route. Il avait les yeux collés et était mal en point. Nicolas décida de le garder et nous l'avons emmené chez le vétérinaire le lendemain. Ce dernier nous informe que ce serait une chatte (Soukie), d'environ 6 semaines, elle aurait probablement un œil crevé. Après un traitement de 10 jours, nous retournons chez le vétérinaire et il fut agréablement surpris par son état général, car elle avait repris 300g et son œil était beaucoup plus beau et ne nécessitera pas d'opération. Nous constatons qu'elle est très joueuse et très câline. Elle fut adoptée le 8 juin 2021.

Le 10 juillet 2021 à 20h00, un agent de l'APRR (autoroute) nous apporte un chaton qu'il a trouvé sur un regard d'égout, tout apeuré à proximité de Rémois. Nous l'avons conduit chez le vétérinaire de Bulgnéville, c'est un mâle de 6 semaines en parfaite santé répondant au nom de Sami. Il fut adopté le 15 juillet 2021.

Le 17 août 2021, une personne nous a apporté 4 chatons à placer à l'adoption qui vivaient dans sa grange avec leur mère. La mère étant très affectueuse et docile, elle a dû être abandonnée par ses propriétaires. La personne a décidé de faire stériliser cette chatte et de la nourrir. Concernant les chatons, il s'agit de 4 petits mâles âgés d'environ 2 mois. Silver et Skype ont été adoptés ensemble le 17/08/2021, Sam et Spooky ont été adoptés ensemble le 11/09/2021.

Animaux sauvages

Le jeudi 17 juin 2021 à 16h50, on nous apporte un jeune faucon crécerelle qu'un homme a trouvé devant chez lui, il a cherché à proximité mais n'a pas trouvé de nid, il ne sait pas voler.

Nous le mettons dans une cage dans la salle de convalescence avec un peu d'eau où il passera la nuit.

Le vendredi 18 juin 2021, Nicolas emmène le faucon à la clinique Vétérinaire du Grémillon à Essey Lès Nancy (54270) et il sera transporté le samedi 19 juin au Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine (CSFL) à Valleroy (54910). Le 08 juin, le centre de sauvegarde nous annonce que le jeune faucon de 40 jours se porte à merveille et sera relâché dans la nature le lundi 12 juillet.

Refuges

Début mai, nous avons envoyé notre candidature à la SAFER pour l'acquisition d'un terrain à Houécourt, ce bien faisait environ 6 ha, idéalement situé, car proche de l'autoroute et éloigné des premières habitations. Nous avons également pris attache avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, car un représentant de cette structure faisait partie du comité de vote d'attribution de ce terrain et nous voulions mettre toutes les chances de notre côté. Le 8 juin 2021, Alexias a appelé la SAFER, notre dossier n'a pas été retenu. En effet nous étions en concurrence avec une dizaine de candidats, dont des agriculteurs qui s'installaient. Il nous suggère de trouver un terrain avec du bâti, car les agriculteurs ne voudront pas mettre beaucoup d'argent pour s'installer et de ce fait nous aurons plus de chance.

Vote du rapport moral



RAPPORT FINANCIER

Nathalie, notre trésorière, va vous présenter le rapport financier de l'année 2021 le bilan actif et passif, le compte de résultat et le prévisionnel 2022.

Vote du rapport financier



PRÉVISIONS POUR 2022

Si la condition sanitaire nous le permet mais surtout si le nombre de bénévoles présents est assez conséquent, nous reconduirons nos brocantes mensuelles d'avril à octobre.

Ayant effectué 7 nouvelles campagnes de stérilisation cette année, nous avons de plus en plus de bénévoles venant chercher des croquettes pour les chats errants stérilisés ; de ce fait nous réitérerons nos opérations caddies dans les grandes surfaces de notre secteur.

Dans l'année, il nous faudra également enlever le dernier TFF restant à Balléville.

Notre recherche d'un terrain pour la construction d'un refuge fourrière se poursuit.

Pour 2022, nous espérons accueillir des jeunes en services civiques, car il y a beaucoup de travail et de projets à mettre en place.

Trois enquêtrices ont rejoint notre brigade BAMA : Brigade Anti-Maltraitance Animale au mois de janvier 2022. Nous allons former d'autres enquêteurs, enquêtrices qui rejoindront notre brigade. Nous aimerions pouvoir dispenser cette formation, qui serait payante, auprès de personnes provenant d'autres associations, telles que la Fondation Brigitte Bardot, 30 Millions d'Amis, etc, car nous sommes la seule structure en France à avoir des enquêteurs, enquêtrices formés (es).

Les adhérents ayant apprécié cette initiative l'année dernière, nous allons renouveler notre action de campagne d'adhésion, à savoir le don d'un objet publicitaire pour chaque adhésion au-dessus de 25€.



ÉLECTIONS PARTIELLES DU BUREAU

Les heures de bénévolats en 2021 sont de 1597 heures dont 990 heures effectuées par le Président, 163h15 par les membres du CA et 443h45 par les bénévoles. Par rapport à 2020 il y a eu 40 heures de bénévolat en moins.

Conformément aux statuts de l'Association, nous avons à élire ou réélire chaque année une partie du Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour deux ans.

En 2021, le bureau était composé des membres suivants :

- Président : Monsieur Nicolas SIMONET
- Secrétaire : Madame Nadège SIMONET
- Trésorière : Madame Nathalie PIGA

Les Membres du Conseil d'Administration :

- Olivier KNOBLOCH
- Jean-Claude ODILLE

Cette année, nous avons à réélire deux membres du bureau : Madame Nathalie PIGA et monsieur Olivier KNOBLOCH



DÉLIBÉRATION

Nouveau Bureau :

- Président :
- Trésorière :
- Secrétaire :

Membres du Conseil d'administration :

-
-



QUESTIONS DIVERSES

Nous vous remercions infiniment pour l'aide que vous apportez à notre association mais surtout aux animaux que nous sauvons. Sans cette aide précieuse, nous ne pourrions pas être aussi efficaces.

Nous espérons que notre Brigade Anti Maltraitance Animale (BAMA), nouvellement créée, se développera rapidement, ce qui apportera un poids supplémentaire à une meilleure condition animale.

Vous êtes l'ASPA Vosges, aidez-nous à la développer encore davantage en communiquant et en valorisant son image auprès du public. La considération que l'on nous porte est notre plus grande force.

Nous pouvons clore cette Assemblée générale ordinaire en méditant sur ces citations :

Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. Albert EINSTEIN, physicien américain d'origine allemande.

« L'homme est véritablement le roi de tous les animaux, car sa cruauté dépasse celle des animaux. Nous vivons de la mort des autres. Nous sommes des tombes marchantes ». Léonard DE VINCY, peintre italien polymathe.

Nous vous souhaitons un agréable week-end et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 34^{ème} Assemblée générale.

La séance est levée.